



# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-FAPT

Trimestriel n° 51 - Juillet 2011 - 4 €

## Sommaire

Histoire  
du syndicalisme CGT-PIT  
en Algérie

pages 2 à 5

La productivité

page 6

Dossier :  
l'année 1981  
et la Fédération CGT des PIT



pages 7 à 12

Il y a 40 ans  
la bataille des techniciens

pages 13 à 15

Vie de l'IHS

page 16

**Institut  
d'Histoire Sociale  
CGT-FAPT**

Siège social : 263, rue de Paris  
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22



## Le billet

### Confiance et lucidité

Ni célébration d'anniversaire, ni album souvenir, ce numéro se veut surtout simple, mais solide source de réflexion. En effet, sans se répéter, l'histoire peut tout à fait, dans un contexte différent, se renouveler avec certaines similitudes.

Ce que l'on vit aujourd'hui, aide à imaginer et comprendre la force de l'aspiration au changement. En 1981 elle hante les esprits de ceux et celles qui, depuis 23 ans, subissent la domination sans partage de la droite.

Rien d'étonnant donc, dans la bouffée d'air pur ressentie par la majorité du « peuple de gauche » à l'annonce de l'élection de F. MITTERRAND, rien de surprenant dans la montée d'espoir qui accompagne l'entrée de 4 ministres communistes dans le gouvernement MAUROY, et de ses premières mesures positives (retraite à 60 ans, 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, 39 heures hebdomadaires, nationalisations).

Le changement tant attendu, n'est certes pas garanti, mais il apparaît possible.

La CGT consciente de ses responsabilités, défend l'idée d'une possible transformation de la société. Mais, avec lucidité, elle tente également d'éclairer les obstacles bien réels.

L'union de la gauche s'est réalisée pour battre la droite ; mais, sur le programme, les désaccords P.S - P.C.F sont notoires. L'environnement international est marqué par une poussée du libéralisme et de la dérégulation. REAGAN élu au USA en 1981 ; depuis 1979, Margaret THATCHER sévit en Grande Bretagne ; et en 1982, la social-démocratie est balayée en Allemagne, elle élit Helmut KOHL. Le Patronat Français, un temps désarçonné, se ressoisit très vite et entre en guerre contre toutes les mesures progressistes du Gouvernement.

A l'évidence, dans un tel contexte, seule une puissante mobilisation populaire, peut faire contrepoids et favoriser l'évolution de la situation dans un sens positif.

Encore faut il pouvoir en créer les conditions et pour cela lucidité et volonté pèsent d'autant moins qu'elles sont le fait d'une faible minorité. L'idée qu'il faut « laisser du temps au Gouvernement » fait son chemin. Le syndicalisme, divisé hier contre la droite, l'est tout autant dans la situation nouvelle. Le sentiment, que la solution des problèmes doit « venir d'en haut », véhiculé lors de la campagne de soutien au Programme Commun, conforte les partisans de l'inaction et de l'attentisme. Dans la CGT elle-même, la crainte, exprimée par certains, de mettre en péril l'accord PCF-PS ne facilite ni les débats, ni la réflexion.

PS - Photo de Louis VIANNET en 1979 (24<sup>e</sup> congrès)

Suite page 2

# L'histoire du syndic

Bref, en un mot comme en cent, la mobilisation populaire n'est pas à l'ordre du jour et lorsqu'arrive le tournant de la rigueur en 1983, c'est la déception qui l'emporte largement sur la volonté de réagir.

La situation aujourd'hui est évidemment différente. En France, des coups très durs ont été portés aux acquis sociaux, et, également aux forces vives du mouvement social. Le syndicalisme en général, CGT y compris, est affaibli. Le parti socialiste ne semble pas avoir tiré les enseignements de la période MITTERRAND, ni de l'échec de JOSPIN.

En même temps, face à la crise du capitalisme et de ses conséquences lourdes pour les salariés, des forces nouvelles se lèvent en EUROPE, en AFRIQUE, en AMERIQUE DU SUD apportant du sang neuf à l'aspiration d'un monde différent ouvrant ainsi de nouvelles perspectives.

Travaillons pour que tous ces efforts convergent vers un même objectif, car que ce soit au niveau de notre pays, au niveau européen ou mondial, c'est l'engagement, la mobilisation lucide du mouvement social qui est l'élément clé pour ouvrir le chemin sinueux du changement.

Louis VIANNET

## Le relais

13<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 4 €  
Directeur de la publication : Bernard Bauche  
Rédaction administration : 263, rue de Paris,  
case 545 - 93515 Montreuil Cedex



3<sup>e</sup> trimestre 2011  
Dépôt légal à parution  
CPPAD N° 0902 G81018

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

Le Relais publie ci-après la troisième et dernière partie de l'étude menée par Louis CARDIN et consacrée à l'histoire du syndicalisme CGT-PTT en Algérie.

## Le premier Congrès de l'UGTA-PTT

Le Congrès constitutif de la Fédération Nationale des Travailleurs des PTT d'Algérie, adhérente à l'UGTA, a lieu à Alger, les 27 et 28 juin 1964.

La Fédération Nationale des Travailleurs des PTT CGT, invitée à assister aux travaux, est représentée par Georges FRISCHMANN, secrétaire général, Émile QUÈRE et Roger CROS, membres du Bureau fédéral.

La séance inaugurale est marquée par la déclaration du ministre des PTT, Abdelkader ZAIBEK.

Le rapport d'orientation soumis aux congressistes met beaucoup l'accent sur les problèmes des télécommunications. Après avoir noté que « la relève a pu se faire sans grande difficulté au Centre de chèques postaux et dans les principaux services postaux », le rapport ajoute : « les perspectives d'avenir des télécommunications se présentent sous un jour assez sombre ».

Les problèmes évoqués sont :

- l'insuffisance de formation professionnelle, les techniciens nécessitant une forma-



Juin 1954, 1<sup>er</sup> congrès UGTA-PTT à Alger

tion poussée et coûteuse ; l'échec dans le domaine de la création des cadres techniques d'où l'incapacité de prendre en mains avec succès, le réseau des télécommunications lors du départ des coopérants.

- l'insuffisance du recrutement des techniciens à cause du peu d'attractivité (salaires trop bas, pas de perspectives d'avenir, effort insignifiant de propagande de l'Administration parmi les jeunes).

- le départ d'un grand nombre de techniciens formés, vers le privé ou d'autres

administrations, qui offrent de meilleurs salaires.

Sur la coopération, voici ce que dit le document d'orientation :

« Les travailleurs des PTT, salués chaleureusement leurs camarades français, techniciens ou autres, qui, au lendemain de l'Indépendance, ont répondu à l'appel qui leur était lancé. Je voudrais dire aux camarades de la CGT combien nous leur sommes reconnaissants pour l'aide qu'ils n'ont cessé de nous apporter dans les moments les plus durs de notre histoire... ».



1964 - XIX<sup>e</sup> congrès de la Fédération CGT-PTT, à la tribune Tahar CHEHIH



René DUHAMEL, Tahar CHEHIH, Madeleine COLIN et Emmanuel FLEURY

# alisme CGT-PTT en Algérie

## De 1965 à 1967

### Deuxième Congrès de l'UGTA-PTT

Les 21, 22 et 23 avril 1966, a lieu à Alger, le 2<sup>e</sup> Congrès national des Travailleurs des PTT algériens.

La Fédération UGTA des PTT a invité la CGT et la CFDT.

C'est Jean ABBADIE, secrétaire général adjoint de la Fédération CGT des PTT et secrétaire de la Région parisienne, qui dirige la délégation CGT.

Dès l'ouverture du Congrès, le président rappelle les sacrifices des travailleurs des PTT algériens, tombés dans la lutte pour l'indépendance. Il tient à rappeler qu'on n'oublie pas, en Algérie, la solidarité manifestée par les postiers français dans cette dure période, et que les noms d'Anne-Claude GODEAU et de Jean-Pierre BERNARD, martyrs du 8 février 1962, militants de la CGT des PTT, ne seront jamais oubliés.

Les tâches multiples au lendemain de l'indépendance, les événements politiques et notamment le coup d'État du 19 juin 1965 avec les

changements de dirigeants, ont rendu particulièrement ardues les premiers pas de la jeune organisation syndicale, l'UGTA-PTT.

Les débats montrent la volonté de lutte du mouvement syndical pour défendre et élargir les conquêtes de la Révolution.

Dans le compte rendu, fait par la délégation, Jean ABBADIE note que le congrès s'est prononcé pour :

- le développement de l'activité de l'UGTA dans le cadre de la Charte d'Alger et a affirmé que la lutte pour

la liberté et le socialisme sont indivisibles ;

- la défense des intérêts matériels et moraux des travailleurs avec notamment tout ce qui concerne la législation du travail, le statut de la Fonction publique, les avantages sociaux, le plan de développement ;

- la défense et la consolidation des acquis de la Révolution ;

- la lutte acharnée en vue de démasquer et de châtier les contre-révolutionnaires, les profiteurs et les spéculateurs de tous genres qui

s'approprient les biens du peuple.

Jean ABBADIE salue le Congrès en affirmant la constante solidarité de la CGT avec les travailleurs des PTT algériens et apporte le salut fraternel de la Fédération. Après avoir rappelé les luttes qui se déroulent et qui se préparent en France, il souligne la combativité des postiers français pour imposer leurs légitimes revendications. Au nom de la Fédération CGT des PTT, il assure les congressistes algériens des vœux de plein succès dans leurs tâches et formule le souhait que se développe et se renforce l'amitié des travailleurs des PTT de nos deux pays.

C'est avec beaucoup de chaleur et de cordialité que les dirigeants de l'UGTA et les congressistes ont accueilli Jean ABBADIE, représentant de notre Fédération, témoignant ainsi de la profonde qualité des liens qui unissent l'UGTA et la CGT et qui furent forgés par tant de luttes communes.



1<sup>er</sup> mai 1965, rassemblement devant le Palais du Peuple à Alger

## 20<sup>e</sup> Congrès de la Fédération CGT des PTT

Du 21 au 25 novembre 1967, a lieu le 20<sup>e</sup> Congrès fédéral. De nombreuses délégations des Fédérations des PTT ont été invitées, dont l'UGTA-PTT.

Georges FRISCHMANN, secrétaire général de la Fédération, avant de présenter le rapport d'activité et d'orientation, fait une longue introduction où il salue, l'une après l'autre, les délégations.

Voici ce qu'il dit à la délégation algérienne :

*« Nous avons la grande joie de retrouver nos camarades d'Algérie. Leur amitié nous est particulièrement chère. Tout d'abord, parce que c'est avec notre Fédération qu'ils ont pu créer des organisations syndicales au temps de la colonisation. Que nous ayons eu la même carte syndicale pour lutter contre*

*nos exploités communs, c'est un souvenir que nous n'oublierons jamais. Mais, surtout, que nous soyons toujours restés du même côté de la barricade, en luttant pour mettre un terme à la guerre d'Algérie, pour la reconnaissance de l'indépendance du peuple algérien et contre les fascistes de l'OAS, c'est dire toute la valeur de notre amitié. Camarades Algériens,*

*maintenant que votre pays est libre, sachez bien que nous suivons vos efforts pour liquider le lourd héritage du colonialisme et les entraves qui n'ont cessé d'être accumulées depuis. Vos frères de France vous font confiance et vous souhaitent plein succès dans l'immense travail que vous avez entrepris pour le bonheur de votre peuple ».*

Le secrétaire de la Fédération UGTA-PTT, Mohamed FERHAT, apporte son salut le plus fraternel aux congressistes et ses vœux de succès.

Après avoir salué la mémoire d'Anne-Claude GODEAU et de Jean-Pierre BERNARD, tombés dans la lutte pour la paix en Algérie, Mohamed FERHAT déclare qu'en dépit des épreuves,

l'amitié entre les travailleurs des PTT de France et d'Algérie est demeurée intacte.

La participation réciproque de délégués aux congrès des deux Fédérations en est le vivant témoignage.

FERHAT conclut son intervention en exprimant l'espoir que les liens fraternels qui se sont noués entre nos deux

organisations se consolideront encore dans l'avenir<sup>(1)</sup>.

Pour le 20<sup>e</sup> Congrès, parmi les messages reçus, on note celui-ci venant d'Algérie :

« Camarades de la CGT servant en Algérie au titre de la coopération technique adressent leur salut fraternel le plus chaleureux aux délégués du 20<sup>e</sup> Congrès ».

Il a été envoyé par Guy FEUILLADE, Gaston SALESES et Louis CARDIN.

1. Il faut noter que Mohamed FERHAT a remplacé, en tant que secrétaire de la Fédération UGTA-PT, Ahmed HAMOUI, élu l'année précédente au 2<sup>e</sup> congrès. Il a été rapidement évincé, jugé trop « revendicatif » par les dirigeants du FLN.

## Les relations après 1971

Une délégation de la Fédération CGT, à l'invitation de l'UGTA-PTT, fait, du 7 au 15 janvier 1974, un voyage d'étude en Algérie.

Conduite par Georges FRI-SCHMANN, elle est composée de Claude GALAN, Jean BARTHOLOMÉ (membres du BF), Nicole CHALAT et François BRIAND (membres de la CE fédérale).

La délégation de l'UGTA-PTT est composée de Boualem REBIKA, secrétaire général, Abdelkrim DERAMCHI, secrétaire général adjoint, chargé de l'organisation, Tahar CHE-HIH, secrétaire chargé de l'information (que nous connaissons bien depuis 1964 et qui a été le premier secrétaire général, à la création de la Fédération des PTT), Khaled GALIZ, secrétaire de la région d'Alger, et Madame Chafika SACI, membre de la commission exécutive fédérale.

La délégation française, au cours de son séjour, visite différents centres et bureaux des PTT à Alger, Oran, Tlemcen, Annaba, Hassi-Messaoud, ainsi que des établissements industriels et un village de la Révolution agraire.

Au cours de ces visites et discussions, la délégation de la CGT a un large aperçu des divers aspects du développement économique, social et culturel de l'Algérie ainsi que des informations sur les structures, le rôle et les objectifs de l'UGTA dans la Révolution algérienne.

La délégation de la CGT constate le dynamisme des travailleurs algériens dans l'édification d'une économie industrialisée et leurs maitrise dans l'utilisation des techniques les plus modernes. Elle apprécie les perspectives offertes par la Charte socia-



1975, réception de l'UGTA-PTT au siège de la Fédération CGT des PTT

liste des entreprises et la Révolution agraire pour asseoir les bases matérielles et sociales du socialisme.

La délégation de la CGT est reçue par M. BENIKOUS, secrétaire général de l'UGTA et aussi par M. Aït MESSAOUËNE, ministre des PTT.

La délégation de la CGT a des réunions et des discussions avec des responsables syndicaux à tous les niveaux et une séance de

travail avec le secrétariat fédéral.

A l'issue de cette rencontre, les deux Fédérations rédigent un communiqué commun<sup>(2)</sup>.

En 1977 l'UGTA-PTT tient son congrès à Alger, Serge LOTTIER représente la Fédération.

2. Publié dans *La Fédération CGT des Postes et Télécommunications* n°147 de février 1974.

## La coopération technique de 1962 à 1972

Quelques semaines après le 5 juillet 1962, jour de la proclamation de l'Indépendance, une délégation de la Fédération PTT-UGTA rencontre la Fédération CGT des PTT à Paris, pour demander une aide concrète, dans le cadre des accords de coopération qui seront signés entre le gouvernement français et l'Exécutif provisoire algérien<sup>(3)</sup>.

3. Journal Officiel du 30 août 1962.

Immédiatement, le Bureau fédéral informe les syndicats départementaux de la nature de cette rencontre, puis fait une relance le 14 septembre 1962 après la signature du protocole d'accord entre les deux gouvernements :

« Par circulaire du 24 août 1962, nous informions nos syndicats départementaux de la première rencontre à Paris entre les Fédérations des PTT : CGT et UGTA. Nous attirons l'attention de tous les militants sur une nouvelle forme de l'aide à apporter aux travailleurs des PTT et aux syndicats algériens : aider à la remise en marche des services indispensables à la reprise économique en Algérie. Nous disions dans cette circulaire : c'est à nos militants de rechercher, dès maintenant, les camarades susceptibles de partir en Algérie, soit pour des périodes de trois mois renouvelables (valable seulement pour certaines catégories et certains services), soit au titre des accords de coopération technique. Les accords de coopération technique ont été signés le 28 août 1962 entre le gouvernement français et l'Exécutif provisoire algérien et publiés au J.O. du 30 août 1962 (pages 8506 et suivantes) ».

La circulaire du Bureau fédéral décrit l'essentiel du protocole, puis publie les besoins qu'exprime l'UGTA.

### Plusieurs camarades, en général des militants, répondront à l'appel de l'UGTA :

- **Jean CHAIGNE**, en 1962, technicien au central téléphonique des Gobelins à Paris, responsable au Syndicat des Télécommunications de Paris et à la Commission nationale des techniciens, sollicité en août 1962 par Emile QUÉRÉ, membre du Bureau fédéral, responsable des catégories techniques.



1965, central téléphonique d'Alger Mustapha : Jean CHAIGNE (3<sup>e</sup>) et Charles SANCET (5<sup>e</sup>) en partant de la droite.

- **Gaston SALESSES**, en 1962, Inspecteur technique au service des Installations du Central téléphonique de Montauban. Gaston SALESSES a répondu positivement dès la parution de la circulaire en octobre 1962. Il se porte candidat avec sa femme **Eva SALESSES**, agent d'exploitation du service général.

- **Charles SANCET**, en 1962, jeune technicien CIEM au central téléphonique Montmartre à Paris, est secrétaire de la Commission des jeunes au syndicat des Télécommunications de Paris et membre de la Commission exécutive fédérale depuis le 18<sup>e</sup> Congrès Fédéral de novembre 1962. C'est en participant à ce congrès et en écoutant avec attention le discours de Slimane REBBA, secrétaire de l'UGTA des PTT, que Charles a le désir de partir en Algérie.

- **Guy FEUILLADE**, en 1966, chef de centre des LGD à Lyon-Sévigné, ancien responsable de la branche des LGD à la Fédération, ex-membre de CE fédérale. En 1965, BOUGARA, directeur général au ministère algérien des PTT, est venu demander à Georges FRISCHMANN des coopérants pour les télécoms en Algérie et Guy a été tout de suite contacté. Mais, en attente d'une mutation à Lyon, il ne pouvait immédiatement accepter. En novembre 1966, étant enfin à Lyon, Guy FEUILLADE accepte de partir en coopération pour un contrat d'un an.

- **Louis CARDIN**, en 1965, inspecteur technique au central Invalides à Paris, secrétaire de la Commission des jeunes au syndicat des Télécommunications de Paris, membre du bureau national des Inspecteurs à la Fédération, avec la responsabilité des INE Télécoms, et membre de la Commission exécutive fédérale. Participant à la Conférence fédérale de la jeunesse en mai 1964, Louis discute longuement avec Tahar CHEHIIH, représentant de l'UGTA, invité à la Conférence, sur la situation en Algérie. Tahar CHEHIIH déplore qu'il n'y ait pas plus de militants de la CGT, particulièrement des jeunes, à venir en coopération en Algérie. Il fait part des besoins impérieux en cadres techniques dans les télécommunications. Le manque d'encadrement des jeunes agents algériens dans les centraux téléphoniques, en dehors d'Alger notamment, se fait cruellement sentir.



Notre Fédération a une forte histoire commune avec l'Algérie, histoire que l'on peut retrouver dans les travaux de notre camarade **Louis CARDIN** ainsi que dans le livre collectif élaboré par l'HS-CGT-Fapt, **l'Histoire de la Fédération Cgt des PTT de 1945 à 1981**. (pages 195, 196, 197)

1971, au central téléphonique de Blida, au centre Louis CARDIN

## « Histoire de la Fédération CGT des PTT de 1945 à 1981 »

Livre 2 – 2<sup>e</sup> partie pages 160, 161, 162, 163 et 164

# La productivité

Certes, la question n'est pas nouvelle. Mais elle prend une autre ampleur dans les années 1950, début de la période dite des « trente glorieuses ».

Comme nous l'avons vu dans la première partie, il faut relancer la production, et relever un pays meurtri par la guerre. « Il faut retrousser les manches », déclare le ministre communiste Maurice THOREZ. La CGT est partie prenante de cette démarche. Mais rapidement la bourgeoisie relève la tête. Elle veut s'approprier une partie plus grande de la production et se lance dans une course aux gains de productivité, par la modernisation des machines mais aussi en s'attaquant aux acquis et aux conditions de travail des travailleurs.

« Les idéologues de la bourgeoisie s'emploient donc de leur côté à « idéoliser » le capitalisme, à accréditer l'idée qu'on entre dans une nouvelle ère du régime capable de surmonter ses contradictions et d'enrichir à la fois les capitalistes et les ouvriers par la seule vertu du développement de la productivité. La période des luttes ouvrières serait dépassée... Ce sont là les démonstrations simplistes du genre de l'exemple du gâteau qui en devenant plus grand offrirait une part plus grande à chacun des convives, ouvriers et patrons... Contre cela aussi il faut répliquer. Certes les faits démentent les affirmations les plus optimistes,

*mais il convient encore, poussant plus à fond l'analyse, de montrer qu'il ne s'agit pas là d'un accident mais d'une loi générale du capitalisme dont le développement entraîne l'appauvrissement de la classe ouvrière par rapport à la masse des richesses produites ».*

La question de la productivité peut être considérée comme le symbole de la lutte économique, politique et idéologique. C'est donc au nom de la lutte des classes que la CGT la combat.

La Fédération CGT des PTT s'inscrit pleinement dans cette campagne. Dans un article paru en première page du journal fédéral de février 1954, la CGT démasque « **Le véritable visage de la productivité** » :

« Après les chèques, le téléphone, les guichets, voilà que la distribution, les centres de tri, jettent leur cri d'alarme et de colère : l'administration nous exploite comme elle n'oserait pas le faire à des bêtes de somme ou des machines. Voilà bien le phénomène de la productivité ». L'article dénonce vigoureusement la position de FO, qui dans PTT Syndicaliste (n° 43 d'août 1951) considère qu'« il ne saurait y avoir élévation effective des niveaux de vie, sans un accroissement de la quantité des biens disponibles, sans une amélioration concomitante de la productivité ».

« Eh bien non, c'en est assez ! », conclut l'article du

journal fédéral, vilipendant la responsabilité écrasante de tels dirigeants dans l'exploitation éhontée d'un personnel qui n'en peut plus ! Rappelant, pour conclure, que seule, dès la première heure, la Fédération CGT a dénoncé les méfaits de la productivité.

« La mécanisation et le développement de la technique ne doivent pas servir à aggraver nos conditions de travail mais au contraire à les alléger », renchérit René CRENIER. « Nous sommes pour la mécanisation, pour l'automatisation, pour le progrès, mais nous ne voulons pas que la machine devienne l'ennemi de l'homme ».

Dans un appel à voter CGT aux élections professionnelles du 19 mars 1954, la Fédération se prononce en premier lieu « contre la productivité » prônée par les dirigeants FO et CFTC<sup>(1)</sup> et sur laquelle se taisent les Autonomes, et dont seule la Fédération postale a dénoncé la malversation...

Le rapport présenté à son 15<sup>e</sup> congrès (novembre 1954) lui consacre un chapitre très conséquent...

Concernant les lignes, le rapport fait état « d'une amélioration du rendement moyen de 25 %. Sur un effectif de 10 000 agents, ces différentes mesures entraîneront dans les services une réduction de 2 000 emplois, soit 20 % des effectifs, et les travaux de construction et d'entretien n'en seront pas moins réalisés dans les meilleures conditions ».



Un mois plus tard, Madeleine COLIN écrit « La lutte contre la productivité est à l'ordre du jour des conférences des chèques et des téléphones ».

Chaque succès est considéré comme « une victoire contre la productivité ». Dans le langage des années 1954/1955, le mot « Productivité » a presque supplanté l'expression « Exploitation capitaliste » !...

Le journal fédéral de mai juin 1955 « tape » encore plus fort. Un encart en première page donne la liste des employés et agents des lignes victimes d'un accident mortel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1954. Ils sont 47 ! « Tous unis contre la productivité qui tue », appelle le journal. L'édition d'octobre 1955 enfonce le clou, dénonçant que, du fait de la productivité, il y a 8 fois plus de maladies mentales qu'en 1950, et 50 % de plus de tuberculeux ! Le numéro suivant démontre que « contre la productivité qui tue, le personnel des PTT uni a déjà remporté un premier succès ». Et l'article reprend, branche par branche, les différents succès récents considérés comme autant de victoires contre la productivité.

1. FO, CFTC et CGC sont membres du Comité national de productivité dans les PTT. Leurs confédérations ont reçu des aides pour la formation d'experts syndicaux : 25 millions à la CFTC en 1953/54 et 48 millions à la CGT-FO. Comme quoi si la productivité ne rapporte rien aux postiers, il n'en est pas de même pour tout le monde.

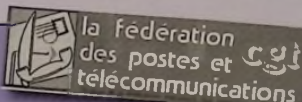
Prix de souscription : Le livre 2 (années 1945 à 1981) 22 €, le tome 1 (des origines à 1946, réédité) 18 € ; le coffret contenant ces 2 livres : 40 €

A commander à IHS-CGT-Fapt - Case 545 - 93515 MONTREUIL Cedex

## 10 mai 1981, François Mitterrand est élu président de la République

À partir des éditoriaux du journal de la Fédération CGT des PTT, retour sur cette année 1981

Le 27 avril 1981, au lendemain du 1<sup>er</sup> tour de l'élection présidentielle, la CGT a pris la décision d'appeler les travailleurs à battre le candidat de la droite, Giscard d'Estaing, en votant au deuxième tour, le 10 mai, pour le candidat unique de la gauche, François Mitterrand.



Le 8<sup>e</sup> plan (1981-1985) préconise que l'Administration doit vivre avec son temps, les perspectives sont claires et nettes, ce n'est que le début, il faut donc mettre en échec cette politique, il faut en changer.

Comme l'écrit A. Le Guern « C'est là que le débat sur le changement et son enjeu revêt une profonde signification ». Il ne s'agit pas de parlottes, ni de bricoler, mais toucher à l'essentiel et rien ne viendra sans la lutte. C'est ce cap que la CGT et la Fédération CGT des PTT tiendront contre vent et marée.

Louis Viannet reprend la plume dans l'éditorial de Mars :

**« La casse ça suffit ! 26 mars : la CGT appelle une nouvelle fois le personnel à la lutte. »**

*« Parce qu'il le faut. Il faut absolument dresser une digue puissante contre les sinistres intentions du pouvoir et des hommes du grand capital... Le pouvoir cherche, aujourd'hui, à profiter de l'incroyable passivité des dirigeants réformistes, pour ouvrir une nouvelle et irrémédiable brèche dans le statut<sup>1</sup>. » Et L. Viannet poursuit « Et lorsque l'on voit la complaisance dont ils font preuve avec le gouvernement d'aujourd'hui, on mesure aisément qu'ils sont prêts à limiter considérablement leurs exigences avec celui de demain. Ce n'est pas à proprement parler le chemin du changement. »*

Après la puissante manifestation des retraités du 10 mars, 100 000 participants, dont plusieurs centaines devant le ministère des PTT, il convient donc d'agir le 26 mars avec l'ensemble des fonctionnaires à l'appel de la CGT.

Au soir de cette journée, on recense 700 000 grévistes dans les secteurs public et nationalisé, dont 80 000 aux PTT. Jamais encore les grévistes n'avaient été aussi nombreux dans les PTT lors d'un arrêt de

C'est Louis Viannet, secrétaire général (élu au congrès de 1979) qui signe l'éditorial de **Janvier 1981** : **« Grille unique des salaires, statut... ALERTE ! »**

Cet éditorial doit déclencher un signal d'alarme ! En effet la grille unique des salaires et le statut de la Fonction Publique sont en grand danger. Les conclusions, d'un groupe de travail (Lasry du nom de son animateur) mis en place par le gouvernement, sont sans équivoque. Il s'agit de mettre fin à la grille unique, d'en finir avec l'indexation de la totalité des rémunérations et d'aller très vite vers une rémunération différenciée par branche et par région. Bref un coup fatal au statut de la F.P., cette bête noire de tous les gouvernements qui se sont succédés, depuis son adoption en 1946. Pourtant la FEN (enseignants) vient d'approuver le salaire binôme, pour les autres « Qui ne dit mot consent », c'est le cas de FO et la CFDT<sup>2</sup>. Seule la CGT alerte et mobilise.

En **Février**, c'est Albert Le Guern, secrétaire général adjoint, qui prend la plume :

**« Oui, il est vital de lutter pour changer »**

En effet, après le ministre de la Fonction Publique, c'est celui du Budget qui prend la relève. Il en rajoute dans une étude réalisée par ses services et qui prévoit : le blocage pendant 2 ans de toutes promotions (avancement de grades et d'échelons indiciaires), l'établissement d'une cotisation mensuelle au taux de 0,84% qui serait versée par les fonctionnaires aux Assédic, la caisse de chômage et enfin la liquidation du régime particulier des pensions et retraites des fonctionnaires et son alignement sur le régime du privé.

L'entreprise de démolition du statut continue à grande échelle avec l'aide de la FEN et le silence suspect de la CFDT et de FO.

1. FO a longtemps parlé de statut carcan; la CFDT hésite entre une défense archaïque et une évolution du statut; la CGC, depuis 1973 demande ouvertement la sortie des PTT du statut.

2. FO et CFDT savent ce qui se trame. FO-17-2-81 « Gouvernement et administration des PTT préparent ensemble la destruction des règles essentielles qui font le statut de la F.P. ». CFDT-21-2-81 « Déjà aux PTT, à travers les concours locaux, les mutations, la sous-traitance... on assiste à des tentatives d'atteintes au statut ».



26 mars 1981 à Paris, les P.T.T. manifestent.



1<sup>er</sup> mai 1981, la manifestation parisienne.

travail organisé au seul appel de la CGT. Les organisations CFDT et FO s'étaient pourtant déchainées, en hurlant à la grève politique! FO, condamnant sans réserve les grèves politiques de la CGT-Communiste!<sup>(1)</sup>

« Paix sociale ou lutte de classe? »

Dans cet édito d'Avril, Louis Viannet réagit à une déclaration de Mendès-France du 29 avril sur

3. Déjà en janvier 1948, le journal de FO - PTT titrait « La Fédération Postale communiste doit disparaître ».

Europe n°1 : « Seul un gouvernement de gauche peut obtenir la paix sociale dans notre pays » et met donc les points sur les « 1 ».

La CGT a combattu sans faiblir le pouvoir giscardien, souvent seule syndicalement. Elle a aussi pour chacune de ces luttes, mis en débat ses propositions et solutions anticapitalistes de son programme revendicatif, afin que le personnel des PTT puisse s'engager dans l'action en pleine connaissance de cause.

Par ses luttes, la CGT a contribué à faire reculer la fatalité des politiques d'austérité, impulsées par la droite et pas assez combattues au plan syndical et politique. Cette attitude combative a valu à notre organisation des critiques, des menaces, visant à l'intimider, l'affaiblir et à la faire taire.

Au cours de l'année 1980 : A Laon des militants sont condamnés pour « entrave à la liberté du travail ». Le secrétaire CGT du Comité régional d'Auvergne et deux de l'UD de la Haute Loire sont traduits devant un tribunal correctionnel, pour avoir animé une radio de lutte. Le secrétaire CGT du syndicat du service auto de Paris est frappé d'un blâme pour avoir organisé la lutte contre la badgétisation. La DGP réfléchit à la mise en place d'un service minimum!

EDITORIAL

Mai 1981

Pour que l'espoir prenne corps

Les contraintes de l'édition font que, ni la présentation, ni le contenu de ce numéro ne peuvent refléter pleinement l'événement qui vient de se produire. Giscard est battu, chassé, et du même coup un obstacle, important sur la route du changement, est levé.

L'immense espoir qui a traversé le pays était et reste avant tout l'espoir des travailleurs et travailleuses qui ont pris une part déterminante à la défaite de la droite. Ce que nous venons de vivre est l'expression profonde du rejet de la politique pratiquée depuis des années et va peser très fort par la suite.

C'est à l'honneur de la CGT de pouvoir se retourner sur son activité passée et de n'y trouver ni relâchement, ni défaillance d'aucune sorte dans la lutte engagée pour en finir avec le pouvoir giscardien.

Nous voulions battre Giscard, et pour en créer les conditions nous l'avons combattu sans faiblesse, y compris seuls comme, trop souvent, nous y avons été contraints. Nous voulions et voulons le changement et, à l'appui de notre programme, nous avons expliqué, à l'encontre de toutes les thèses sur la fatalité de l'austérité et la nécessité de la casse, qu'une autre politique était possible. Nous avons largement contribué à l'événement, mais nous n'en tirons d'autre mérite que celui d'avoir, ainsi faisant, bien défendu les intérêts des travailleurs et travailleuses.

Une situation nouvelle est créée. Pour notre part, nous nous prononçons pour que se

constitue un gouvernement d'union de la gauche, avec toutes ses composantes.

De toutes nos forces, nous voulons contribuer à ce que ce formidable courant populaire, divers dans ses aspirations et son degré de conscience, constitue le point d'appui pour que l'espoir devienne réalité.

Pour ce faire, le meilleur moyen est encore de rester nous-mêmes. Nous décevrons du même coup bien les espoirs de ceux qui voudraient nous utiliser pour faire peur, ce ceux qui rêvent de nous voir jouer les figurants.

par Louis Viannet

Secrétaire général

Indépendante, mais pas neutre, la CGT continuera d'agir en ne perdant jamais de vue sa première mission: défendre les intérêts des travailleurs.

Mais il devrait être plus facile de le faire avec un gouvernement élu précisément par la masse des travailleurs et travailleuses pour faire en sorte que leurs aspirations soient prises en compte.

Les conditions sont réunies pour qu'enfin le mot négociation prenne un sens.

C'est avec cette volonté que nous entendons discuter avec le nouveau gouvernement.

Nous avons notre programme, c'est à partir de son contenu que nous voulons aborder les différentes questions. Réalistes, nous le sommes,

mais nous ne le défendons pas comme « à prendre ou à laisser » tout de suite, mais nous considérons que d'ores et déjà des mesures reflétant concrètement la volonté de changement qui s'est exprimée doivent être prises, et prises sans délai. Ce qui implique qu'elles soient significatives et en rupture avec ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Notre force, c'est le personnel lui-même et les raisons profondes qui l'ont conduit, dans sa majorité, à chasser Giscard.

Oui, le changement est possible. Oui, il est possible de créer les conditions pour que soient engagées des transformations profondes. Mais rien n'est acquis à l'avance.

Le pari serait de considérer qu'il n'y a plus maintenant qu'à attendre sagement les décisions d'en haut.

C'est à partir de l'engagement individuel et collectif des travailleurs que va maintenant se décider l'avenir.

L'espoir peut et doit prendre corps, mais pour cela, il faut donner aux forces du changement une vitalité d'un niveau inégalé.

Pour une marche en avant dynamique, lucide et responsable, il faut renforcer le syndicat du changement, il faut apporter à la CGT les forces dont elle a besoin dans la poursuite de ses efforts.

Le changement, ce n'est, ce ne peut être l'affaire de quelques-uns, c'est et ce doit être notre affaire à tous et à toutes.



Alors ajoute L. Viannet: « Donner à qui que ce soit un chèque en blanc, au nom de la paix sociale alors que la situation appelle au contraire de porter plus haut la lutte de classe, reviendrait à faire reculer l'heure des changements. C'est le devoir de la CGT de le dire... dans la lutte comme dans le vote chacun doit se déterminer en toute responsabilité. »

Un président de la République socialiste vient d'être élu, par une majorité diverse et composite d'électeurs, dans laquelle plusieurs courants de pensée se retrouvent. Les uns ont regardé les luttes récentes, certains les ont combattues, d'autres ont agi avec nous, mais pas toujours totalement convain-



8 septembre 1981, le meeting de rentrée C.G.T. à Paris.

cus de la nécessité de remettre en cause le régime capitaliste, pour donner au gouvernement les moyens d'une politique de progrès. Et aujourd'hui encore, le rôle déterminant du mouvement de masse est posé, car le changement ne peut dépendre que de la volonté de quelques hommes et femmes, même si une majorité bienveillante le soutient!

Georges Séguy, lors de la commission exécutive de la CGT de fin juin 1981 disait « **Ni opposition, ni soutien inconditionnel** ». Et il ajoutait: « Je pense qu'il ne faut surtout pas perdre de vue que ni le 10 mai, ni le 23 juin<sup>4</sup> n'ont mis un terme à la division de la société en classes sociales ayant des intérêts opposés. Donc ces événements n'ont pas mis un terme à la lutte des classes. Je dirais même que, dans une certaine mesure, une telle situation est propice à la réapparition en force du réformisme et de l'esprit de collaboration de classe. Or, dans ces circonstances, nous entendons certes être positifs, constructifs, aller de l'avant mais y aller en fortifiant dans notre pays le syndicalisme de classe que nous sommes les seuls à pouvoir réellement, authentiquement représenter en France. C'est aussi à cela que nous pensons lorsque nous envisageons de quelle manière révolutionnaire doit s'exercer notre action syndicale dans les conditions actuelles. »

4. Entrée de 4 ministres communistes dans le gouvernement Mauroy

EDITORIAL

Juin-Juillet 1981

Avec la volonté d'aller de l'avant

Il en est ainsi! L'histoire a parfois de ces coups d'accélérateur qui en surprennent beaucoup. A partir du coup de bouton qui chassa Giscard et porta F. Mitterrand à la présidence le 10 mai, le profond mouvement de rejet de la droite s'est amplifié jusqu'à donner à la défaite une allure de déroute.

Un nouveau gouvernement est en place, et l'entrée de ministres communistes qui l'a caractérisé constitue bien un événement en pleine correspondance avec la grande volonté de changement qui, aujourd'hui, porte les événements.

La hargne des nostalgiques de la division, qu'il illustre particulièrement le communiqué confédéral de FO, ne fait que souligner la portée du fait et confirme que le changement n'est pas à l'ordre du jour pour tout le monde.

Par contre, tous ceux, toutes celles qui, comme nous, avec nous, luttent depuis des années pour mettre un terme à la politique d'injustice sociale, d'inégalité, de casse, de destruction du patrimoine national, se réjouissent de voir enfin réalisées les conditions favorables nécessaires pour une nouvelle politique.

Et là est l'essentiel.

Nous sommes entrés dans une période nouvelle où il faut que les choses changent. Dans leur majorité, dans leur diversité, les Françaises et les Français viennent d'exprimer cette volonté là. Le président de la République, la majorité de l'Assemblée nationale ont reçu un profond appui populaire pour une politique nouvelle. C'est dans ce sens qu'il convient de continuer à œuvrer.

Dès les premiers jours, nous avons clairement défini notre attitude. Nous entendons agir d'une manière responsable, efficace, pour que le changement devienne réalité. Nous entendons y apporter notre contribution avec la même énergie que nous avons développée pour combattre les dramatiques conséquences de la politique de Giscard.

Dans la pleine affirmation de notre indépendance syndicale, nous voulons être coopératifs, mais nous ne le serons pas pour deux.

par Louis Viannet

Secrétaire général

Dès les premières mesures du gouvernement Mauroy, nous avons clairement dit ce qui allait dans le bon sens et ce qui était insuffisant. La reconduction pure et simple des mécanismes salariaux mis en place par le gouvernement Barre n'est pas acceptable, nous ne l'acceptons pas et nous le disons. Les premières mesures prises au niveau des PTT, bien qu'ayant dans le bon sens, sont insuffisantes, nous l'avons dit. Mais il va de soi que nous ne nous contenterons pas de parler ou d'écrire.

En clair, il ne s'agit pas d'attendre que le changement tombe tout seul, beaucoup de problèmes peuvent et doivent être réglés par la négociation, mais la réussite de ces négociations implique que le personnel soit véritablement partie prenante du changement.

Nous n'entendons renoncer à aucun moyen d'action, c'est avec les travailleurs et les travailleuses des PTT que nous entendons définir les objectifs et les formes à utiliser pour faire pencher la balance du bon côté chaque fois que cela s'avérera nécessaire.

Les options dans lesquelles s'inscrit l'action gouvernementale ne correspondent que très partiellement à celles sur lesquelles se trouve fondé notre programme. C'est un fait et nous en prenons acte.

Mais cela ne saurait nous conduire à renoncer à aucun de nos objectifs. Chaque problème auquel va être confronté le gouvernement va nécessiter un choix, et dans ce choix, nous ferons tout pour que les travailleurs et travailleuses puissent faire entendre leur voix.

A ceux et celles qui s'interrogeaient sur l'avenir du syndicalisme, la vie va, très vite, inscrire des réponses claires.

La lutte de classes ne s'est pas miraculeusement éteinte le 10 mai.

Ce qui est nouveau, c'est précisément l'existence de possibilités inconnues jusqu'à ce jour pour que l'action des travailleurs et des travailleuses trouve dans les décisions gouvernementales un prolongement et un soutien. Mais cela n'ira pas de soi, les obstacles restent et resteront nombreux.

Voilà pourquoi, renforcer la CGT, donner au syndicat du changement, les moyens d'une action à la hauteur de l'enjeu, constitue le support indispensable pour réussir durablement, la mise en place d'une politique nouvelle.

Cet éditorial permet à la Fédération de faire un premier point à partir des premiers actes du gouvernement. Dire ce qui va dans le bon sens et ce qui est insuffisant pour la profession, pour les fonctionnaires. Et cette « mise en garde » : la CGT ne se contentera pas de parler et d'écrire.

Pour elle, l'action est toujours à l'ordre du jour, car les obstacles sont et seront nombreux. Pour autant la CGT ne renonce à aucun de ses objectifs, pour que le changement de politique devienne une réalité.

L'éditorial d'**Août-Septembre** porte ce titre : « **Ce n'est pas le moment de somnoler** ». Pour L. Viannet, c'est l'occasion de détailler lucidement les mesures prises : sur le plan Fonction publique (droit syndical élargi, arrêt des licenciements des auxiliaires, discussions salariales), dans les PTT (concertation décentralisée, volonté d'impulser une politique nouvelle dans les télécoms, devenir de la distribution-acheminement, démocratisation des services sociaux, attente de la loi de nationalisation et l'intégration des filiales P.T.T.). Concernant le pouvoir d'achat et la durée du travail, nos exigences demeurent, quant au budget 1982, le changement doit aussi se traduire dans les créations d'emplois, les primes et indemnités... une situation en demi-teinte !

Des obstacles sérieux demeurent, même battue, la droite n'est pas inactive..

En effet le grand patronat, les puissances de l'argent, du conservatisme, et leurs hommes détiennent toujours des positions clés dans l'économie, dans l'appareil d'Etat, dans toute la vie du pays, luttent toujours contre le changement. Côté syndical, CFDT et FO, au lieu de pousser dans le bon sens, freinent, veulent que cela aille moins vite!<sup>(5)</sup> La conclusion de cet édito n'étonnera personne : *« Il est nécessaire que le personnel s'y mette. Pour cela, il faut être à la fois lucide et audacieux, réaliste et offensif. Nous sommes, chaque jour en apporte la preuve, le syndicat du changement, nous devons tout faire pour l'être encore plus »*.

Placé à la suite d'un article de C. Galan sur le budget de 1982 : « **Exigeons des moyens à la hauteur des objectifs** », dans son éditorial d'octobre L. Viannet détaille la réunion de la séance plénière du Conseil supérieur des PTT du 6 octobre 1981, convoqué pour l'examen du budget de 1982.

La CGT déplore ce mauvais départ du ministre Louis Mexandeu, à savoir l'absence de véritable concertation, les méthodes contestables du passé.

Au positif : la volonté de restaurer la dignité de ce grand service public, le téléphone pour tous en 1985 et une importante augmentation des crédits de fonctionnement.

Plus préoccupant : l'objectif du président de la République de créer 50 000 emplois d'ici la fin 1982, ne sera pas tenu, vu l'insuffisance des créations de cette année, c'est une mauvaise nouvelle pour le service public, la construction des



29 septembre 1981, négociation salariales à la Fonction Publique au centre A. LE GUERN et T. HISBERG.

1 700 000 lignes, l'application des 39h dans la Fonction publique et alors que la réduction du temps de travail n'a pas encore été abordée dans les PTT.

Inacceptable : l'absence de mesures concrètes significatives pour le personnel, dont 60 % est en catégorie C.

Quand aux modalités de financement, elles sont lourdes de menace : les tarifs de presse ne sont toujours pas totalement pris en charge par le budget général, un prélèvement de 3,3 millions de francs sur les excédents sera reversé au budget général. L'endettement des PTT dépassera les 100 milliards de francs, dont les coûts remboursements d'emprunts et les intérêts de ceux-ci.

La CGT en appelle au premier Ministre et bien entendu au personnel, pour amender comme il convient et rendre acceptable le budget voté par le parlement.

Ecrit par L. Viannet au lendemain de la réunion du Conseil National de la Fédération, l'éditorial de novembre est donc le reflet des débats qui témoignent de l'unité de notre organisation, dans ces moments délicats d'une période inédite de notre vie syndicale : c'est le premier fait marquant, rassurant et enthousiasmant à la fois.

Cette réunion du C.N montre aussi sans ambigüité la lucidité de notre collectif, sur la nécessité d'une intervention vigoureuse du personnel des PTT, pour ce qui relève de notre Fédération.

Enfin notre démarche est réellement portée par son collectif dirigeant au sens large, nationalement, mais aussi dans les régions et départements et comme nous l'avons vu, pour la préparation du budget des PTT, dans les services. C'est à dire là, où il faut mener un débat permanent sur le contenu du changement, dont la réussite sera conditionnée par l'intervention de chacun à tous les niveaux. Acteurs du changement plus que jamais, alors il faut s'en occuper.

5. A. Bergeron (FO) « ne veut pas mettre le couteau sous la gorge à F. Mitterrand » ; E. Maire (CFDT) met en garde contre « la surenchère », le même réclamait du temps pour juger de l'efficacité de la politique de G. d'Estaing, tandis qu'il qualifiait la CGT de « poujadiste », parce qu'elle rassemblait contre le plan Barre.

## EDITORIAL

**Il faut vraiment s'en occuper**

Exceptionnel, oui vraiment notre conseil national des 17 et 18 novembre 1981 mérite ce qualificatif. Premier conseil national depuis le 10 mai, il a pu avec une émotion légitime, accueillir chaleureusement G. Frischmann et R. Duhamel, réintégrés, enfin, après 30 années d'une sanction injuste et ce, dans le cadre d'une amnistie qui permet de rétablir dans leurs droits 16 000 sanctionnés. L'événement prend, dès lors, toute sa signification.

Car ce sont précisément ceux et celles qui ont luté, et qui l'ont fait sans se soucier de la répression brandie par les gouvernements d'hier, qui sont aujourd'hui rétablis dans leurs droits. L'histoire vient, en quelque sorte, de rendre justice à ceux et celles qui la font.

Que peut-il y avoir, sur le fond, de plus significatif d'une situation nouvelle, que de voir ceux et celles qui, par leur engagement dans la lutte, ont ouvert la voie du changement, rendu possible le verdict du 10 mai, retrouver la plénitude de leurs droits ?

Sont-ils dans leur immense majorité des militants syndiqués et sympathisants de la CGT ?

Sûrement ! Mais n'est-ce pas là le simple reflet de la réalité et la simple vérification de la place prise par la CGT, ses militants et militantes, tout à la fois, dans les luttes et dans la bataille pour l'avènement d'une autre politique. Il y a, comme cela, dans une vie de combat, des moments d'intense émotion. Celui qui viennent de vivre les délégués à notre conseil national restera gravé dans les mémoires.

Pour réjouissant que soit l'événement il n'a pas empêché notre conseil national de procéder à un examen lucide de la situation. Et la riche discussion 2 jours durant a précisément mis en valeur la nécessité de tout faire pour permettre l'intervention active, consciente du personnel des PTT.

Confiant mais lucide, constructif mais vigilant, notre conseil national a considéré, en plein accord avec le bureau fédéral, qu'il fallait s'y mettre vraiment pour aider à ce que les choses avancent de meilleure façon.

Confiant et lucide, il n'a évidemment rien sous-estimé du positif qui se dégage de l'action gouvernementale. Les motifs de satisfaction sont réels. Les orientations affirmées vont dans le bon sens, le cli-

mat nouveau dans lequel se développe notre activité syndicale est apprécié. Les yeux bien ouverts, nous sommes décidés à jouer tout notre rôle dans le processus nouveau engagé dans le pays, et cela d'autant plus que les domaines ne manquent pas où « ça ne va pas ».

Nous l'avons dit nettement au Ministre des PTT et au Premier Ministre, les faux-pas, les hésitations, les demi-mesures, les réticences que l'on tarde à bousculer, contribuent à faire grandir une insatisfaction que l'on ne calmera pas par des discours. La confirmation de cet état de fait par notre conseil national n'est donc pas une surprise.

Budget 82 - Pouvoir d'achat - Durée du travail, dans ces trois domaines, le mécontentement est réel et fondé.

par Louis Viannet  
Secrétaire général

Cela fait quand même beaucoup, et l'augmentation du 1% au litre de la Sécurité sociale ne pouvait être que plus durement ressentie.

L'addition globale se traduit par une baisse du pouvoir d'achat inacceptable.

Il n'y a jamais en ce domaine, d'avertissement sans frais et un gouvernement de gauche commettrait une lourde erreur à sous-estimer cette réalité.

En ce qui concerne la durée du travail, s'en tenir brutalement à 39 heures même avec le renfort de la signature de FO et de la CFDT, et, de plus, laisser dans le vague la question cruciale des emplois, va susciter des réactions vives du personnel. Il faut qu'on le sache et qu'on en tienne compte.

A propos de la décentralisation, la démarche fondamentale visant à donner aux assemblées élues de nouveaux pouvoirs recueillie à plein notre assentiment. Mais il ne faudrait pas qu'emporté par son élan, le gouvernement en arrive à remettre en cause l'unité du service public, et encore moins l'appartenance du personnel au statut général de la Fonction publique.

Rendre le service public accessible aux désirs et aux besoins des usagers implique précisément de sauvegarder sa capacité d'action et préserver l'égalité d'accès des citoyens aux services rendus. Or, sur ces questions essentielles des inquiétudes légitimes subsistent.

Le débat a témoigné également d'une grande sensibilité devant les agissements intolérables des patrons, qu'il s'agisse des hausses de prix, des évasions de capitaux, des manigances scandaleuses des « nationalisations », agissements à propos desquels nombre des travailleurs souhaitent une plus grande fermeté du gouvernement.

Aussi la conclusion essentielle mise en valeur est nette. De tout cela, il faut s'en occuper, aider le personnel à intervenir car il s'agit bien de ses problèmes et de la réussite du changement.

La campagne nationale engagée à propos du budget a montré combien les débats, les assemblées organisées étaient attendus et suivis, combien étaient écoutées les propositions de la CGT. Il faut non seulement continuer mais intensifier.

Nous avons un gouvernement qui est l'expression d'une profonde volonté populaire, et qui ne peut rester ce qu'il est qu'avec le soutien du mouvement populaire. Cela aussi contribue à modifier le rapport des forces, cela donne des possibilités nouvelles importantes pour l'intervention, l'action, la pression des travailleurs et travaillantes des PTT.

Les actions engagées ces dernières semaines et l'issue victorieuse qu'elles ont connue témoignent, entre autre, de cette réalité.

En exprimant massivement sa volonté de voir garder le cap de la politique nouvelle, le personnel apportera sa contribution originale à la solution satisfaisante des problèmes posés. Répondre correctement aux revendications essentielles est aujourd'hui indispensable à l'impulsion de la politique nouvelle.

Dans chaque service, le personnel avec les militants et militantes de la CGT donnera toute la résonance nécessaire à l'initiative de la CGT proposée du 7 au 11 décembre.

Le dernier éditorial de cette année 1981 est signé de L. Viannet le 20 décembre.

**« La voie du dialogue et de l'entente. »**

« La Pologne vit un drame. Nous le vivons aussi » écrit-il « Le soutien que nous avons apporté au processus de renouveau du socialisme en Pologne n'avait rien de ponctuel. Nous restons profondément convaincus qu'une des raisons d'être du socialisme est précisément de permettre la solution des contradictions, des conflits; des difficultés par d'autres moyens que l'affrontement ».

Ce qui se passe en Pologne (état d'urgence décrété le 13 décembre par le Gal Jarulesky) sera bien sûr exploité en France, surexploité même compte tenu du résultat des élections présidentielles, avec l'arrivée de la gauche au pouvoir.

L. Viannet poursuit « Par delà, l'émotion et l'inquiétude légitimement ressenties et exprimées à

propos du drame polonais, émotion et inquiétude que nous partageons, il importe de garder les yeux ouverts sur ce qui se trame en France, contre le changement, contre la CGT, contre le gouvernement de gauche et la politique qu'il se doit de mettre en œuvre.

Liberté, démocratie, Pologne, sous cet étendard, toute la droite se rassemble: de Chirac à Le Pen, de Lecanuet à Poniatoski. Toutes les forces qui veulent barrer la route au changement et aux réformes jouent les pousse au crime, avec le secret espoir que leurs efforts ne seront pas vains.

L'empressement du patronat à faciliter la réussite des manifestations ou des grèves organisées à propos de la Pologne n'est pas seulement suspect, il est indécent alors que dans le même temps il s'oppose avec acharnement aux mesures sociales et aux réformes indispensables chez nous...

Comme l'indique le Bureau confédéral de la CGT, les travailleurs et travailleuses doivent se mobiliser contre toutes les tentatives de remise en cause des réformes et mesures sociales urgentes, de caricature des positions de la CGT pour l'affaiblir et diviser les forces dont l'union est nécessaire, pour mener à bien le changement démocratique en France ».

Des mesures significatives de cette année 1981, retenons :

- Le SMI est porté à 16,72 F de l'heure, soit plus 10%, minimum vieillesse soit 1 700 F par mois, plus 20%, familles, handicapés et logements plus 25% (juin);
- Revalorisation des allocations familiales (juillet);
- Loi d'amnistie : tous les faits, retenus comme motif de sanctions prononcées par l'employeur sont amnistiés (août);
- Suppression de l'anonymat sur l'or (septembre);
- Instauration d'un impôt sur la fortune de plus de 3 millions de francs; relèvement de la tranche d'imposition de 60 à 65 % (décembre);
- Projet de loi sur les nationalisations adopté en conseil des ministres (5 groupes industriels, 39 banques, 2 Cies financières (septembre);
- 54 290 emplois créés dans le secteur public, dont 8 000 aux PTT;

- Traitements des fonctionnaires: compte tenu des plus 6,50% déjà obtenus au titre de 1981, le traitement de base est majoré de 4,30% au 1-10-81; prime unique exceptionnelle dégressive de 600 à 150 F au 1-10-81 et intégration d'un point de l'indemnité de résidence dans le traitement; alignement du minimum de pension sur le minimum de rémunération.

Mais nous savons aussi que l'embellie, même insuffisante, sera de courte durée!

Certes, 1982 verra d'autres décisions positives, les lois Auroux (libertés, représentativité, obligation de négociation et CHS-CT dans les entreprises), les 39h et la 5<sup>e</sup> semaine de congé, mesures pour les jeunes et la précarité. Mais le blocage des prix et des salaires, puis les nouvelles mesures de rigueur l'année suivante mettront fin à cette aventure souhaitée par la masse du peuple de gauche le 10 mai 1981.

Le syndicat du changement c'était bien la CGT. Elle n'a pas été suffisamment écoutée par le gouvernement, souvent ce sera le patronat qui sera entendu. Les autres syndicats n'ont pas voulu mobiliser, avec nous, les salariés, comme nous le voulions pour faire triompher ce changement de politique, après le vote du 10 mai.

Cette page d'histoire n'a pas été inutile, mais riche d'enseignements pour l'avenir, car ces années, dont celle de 1981, interrogent, sachons en tirer toutes les leçons.

Bernard BOUCHE



Conseil national du 17 novembre 1981 : Georges FRISCHMANN, Georges SEGUY, René DUHAMEL, Louis VIANNET.

# La bataille des Techniciens<sup>(1)</sup>

*Il y aura 40 ans en juin 2011, le corps des contrôleurs des installations électromécaniques (CIEM) obtenait au sein des PTT et de la Fonction publique, un statut particulier. Il devenait "le corps des techniciens". Pour y parvenir, 10 000 CIEM, 1 550 dessinateurs, 400 contrôleurs des travaux de mécanique et 4 000 agents des Installations vont engager, en mars 1969, une lutte catégorielle, l'une des plus exemplaires de l'histoire de notre Fédération.*



Émile QUÉRÉ

Depuis la réforme de la Fonction publique de 1948/1949, les carrières de ces catégories techniques sont en parité avec celles de l'exploitation, mais les concours externes et internes sont différents, ce qui ne va pas sans poser quelques problèmes sous-jacents, tel celui de la reconnaissance de leur technicité.

Or, pour la Fédération, tout particularisme conduit à la fragilisation des carrières, donc à celle du statut de la Fonction Publique. Elle est donc, par principe, contre toute rupture des **parités internes**. Toutefois, dans le cadre d'une activité au plus près des revendications des intéressés, se crée une Commission nationale avec son journal, "Le bulletin des installations".

Tout en étant respectueux du cadre fédéral, Emile QUÉRÉ, membre du bureau fédéral de la Fédération et responsable des catégories techniques, va développer une activité qui colle à leurs spécificités de ces catégories techniques, notamment parmi les agents des installations (catégorie C) et contrôleurs des installations électromécaniques, les plus anciens (catégorie B). Ce n'est qu'au début des années 1960 que la Fédération, grâce à un travail persévérant dans les cours de formation, trouve une écoute parmi les jeunes CIEM.

Pendant ce temps, en 1958, se crée une Fédération Nationale des Télécommunications (FNT), dénoncée par la CGT comme étant d'obédience gaulle. Elle prône la séparation Poste-Télécoms qui doit conduire, entre autres, à la reconnaissance de la technicité, avec un slogan : « A la Poste, on a un emploi, aux Télécoms, on a un métier, ça se paie ! ». Cette démarche va lui permettre de s'implanter parmi

les jeunes, tenir des « bastions » où les militants de la CGT ne peuvent pas entrer ! C'est dire combien la division est profonde entre ces deux fédérations.

## La grève de Mai 1968 débloque la situation

Au moment où l'on assiste, après 1968, avec Georges POMPIDOU premier ministre, à une nouvelle poussée pour la séparation Poste-Télécoms, la FNT va, tout en gardant sa ligne, être moins tranchée. Sans doute a-t-elle mesuré l'importance du rôle des confédérations syndicales lors de la grève et des négociations. Sans doute a-t-elle compris qu'elle n'obtiendrait rien, ou trop peu, seule, alors que l'impatience des jeunes CIEM qui, pour la plupart, ont participé à la grève de mai 1968, se manifestait de plus en plus, aiguillés par les promesses du gouvernement CHABAN-DELMAS et les flatteries de la direction des télécommunications sur le thème : « Vous êtes les meilleurs ! ».

Cette impatience et la volonté d'agir dans l'unité vont conduire la CGT, la FNT et la CFDT à rechercher un compromis sur un programme pour l'action acceptable. La CFDT, encore imprégnée de gauchisme, voyait là un renforcement possible de son influence, dans une catégorie jeune. Quand à FO, elle refuse toute participation à l'action

## Marseille le 6 février 1970

Les premières rencontres, dans le deuxième semestre de 1969, furent infructueuses, mais « on discutait ». C'est alors que les CIEM et les AI de la région de Marseille convient les trois fédérations à venir s'expliquer le 6 février 1970. À cette réunion, la CGT est mise en difficulté sur la question des

parités internes, car elle s'oppose à un statut particulier pour les CIEM.

Jean CHAIGNE<sup>(2)</sup> se rappelle : « La réunion du 6 février 1970 s'est ancrée dans mes souvenirs. Je fus surpris de la vivacité de la discussion et des contestations sur la ligne du syndicat CGT, qui était la défense des parités dans la Fonction publique. Notre camarade Serge LOTTIER, que j'avais connu à Paris, avait beaucoup de difficultés à faire admettre la position fédérale. En définitive, il devra promettre de rapporter à la Fédération la proposition des Marseillais, chercher une parité auprès de nos homologues techniciens de la Défense nationale. Un sentiment mêlé de soupçons et d'orgueil flottait depuis longtemps dans l'esprit de la catégorie CIEM. Ceux-ci ne voyaient aucun rapport de métier avec le guichetier de la Poste ».

À la suite de cette réunion une rencontre officieuse a lieu entre la CGT et la FNT, où les deux organisations s'engagent à trouver coûte que coûte un terrain d'entente pour engager la bataille.

1. On peut pour une connaissance plus approfondie du sujet, se reporter au livre collectif *La bataille des techniciens des PTT, 1969-1978 (prélude au syndicalisme rassemblé)*, au compte rendu du colloque de 9 et 10 mai 2006, témoignages, dossier de François BRIAND, *Avant et pendant la bataille des techniciens des PTT*, 430 pages. Fapt CGT, IHS-CGT Fapt. Préface d'Elyane BRESSOL présidente de l'IHS-CGT

2. Militant CGT au central Gobelins à Paris puis à Marseille, coopérant en Algérie après l'indépendance. Op. cité page 200.

L'information donnée au bureau fédéral n'alla pas sans interrogation. En effet, aller à la bataille avec une organisation partisane de la séparation Poste et Télécoms, une autre pratiquant la surenchère dans l'action, toutes deux étant pour la rupture des parités internes et qui travaillent à un pôle syndical réformiste capable de faire contre-poids à la CGT... question se pose : ne va-t-on pas à l'aventure ?

La conclusion du secrétaire général de la Fédération, Georges FRISCHMANN, sensible à l'émergence dans le panorama syndical de ces couches nouvelles de salariés techniciens, est : « on verra en marchant » !

Quelques jours plus tard, un programme revendicatif commun des trois fédérations est soumis à l'approbation du personnel. Il porte notamment sur la révision indiciaire, le déroulement des carrières (sans qu'il soit question d'un statut particulier), la formation professionnelle, l'intégration des AI dans le corps des CIEM. « Cette décision symbolise la démarche qui sera suivie durant toute la bataille. La démocratie prévaudra à chaque instant, sur le programme revendicatif, les formes d'action, le jugement vis-à-vis des propositions ministérielles »<sup>(3)</sup>.

### Les grévistes eux-mêmes sont les garants du déroulement de la bataille

Une première grève a lieu le 20 mars 1970, c'est un succès. Une 2<sup>e</sup> est décidée pour le 15 avril, autre succès ! Le ministre fait une ouverture, propose, entre autres, un statut faisant référence à celui des techniciens de la Défense nationale (DEFA).

La CGT se renseigne auprès du syndicat CGT de ce ministère. Émile QUÉRÉ fait le compte rendu de la rencontre devant les délégués du congrès fédéral, le 23 avril, sans que rien ne soit encore officiel. Cette proposition est appréciée positivement. La lutte unie va faire sauter dans la Fédération le verrou des parités internes.

C'est alors que le ministre nous fait savoir que ses propositions sont refusées par les ministères de la Fonction publique et des Finances. On apprendra plus tard que FO y est pour beaucoup. Celle-ci a signé, en 1969, le « contrat de progrès » des catégories C

et D, qui stipule que pendant 4 ans, il ne doit pas y avoir d'autres revendications indiciaires que celles prévues dans le contrat. Elle exige le respect de sa signature !

Les grèves vont donc continuer, il faudra maîtriser le temps, les surenchères de la CFDT, les hésitations de la FNT sur les formes de lutte etc. C'est, à chaque moment difficile, la consultation démocratique qui permet de débloquer la situation. Quant à la Fédération CGT, elle organise une conférence nationale les 12 et 13 décembre 1970, avec la présence du secrétariat et du bureau fédéral.



Une meeting de techniciens à Paris pendant la bataille

### La Fédération entérine la démarche de la Commission nationale des installations.

Elle donne le feu vert pour la poursuite de l'action. Le 21 décembre a lieu la 7<sup>e</sup> grève de l'année. Pendant 6 mois, CGT, FNT et CFDT participent en commun à des réunions régionales où chacune s'explique sur la conduite de la lutte. Début 1971, lors de la préparation de la grève du 26 février, la situation se tend à nouveau avec la CFDT. Celle-ci préconise les appels téléphoniques anonymes, la FNT, quant à elle, a du mal à empêcher des coupures de circuits, une campagne de presse s'amorce contre nos actions. Fin avril, après une nouvelle grève par régions, la 9<sup>e</sup> en 11 mois, le ministre fait « d'ultimes propositions ». La CGT et la FNT, suivies difficilement par la CFDT, décident de consulter le personnel sur la base de ces propositions, certes insuffisantes. Elles proposent « de prendre et de continuer ».

Sur environ 10 000 salariés concernés, 7 933 réponses (ce qui est un exploit de la pratique démocratique) provenant de 900 centres don-

nent les résultats suivants : 53,67 % de oui, 41,24 % de non, 5,19 % ne se prononcent pas.

La CGT et la FNT « prennent acte » du résultat. Curieuse démocrate, la CFDT tergiverse sur les « oui » qui seraient des « oui mais ». Pour elle, c'est donc « majoritairement non » ! La CGT argumente : « Cette consultation est avant tout un grand succès de la démocratie et une ouverture pour la poursuite de l'action ». Mais sur le contenu des propositions, « le compte n'y est pas ».

Lors du comité technique paritaire, le 15 juin 1971, qui entérine la création d'un « statut particulier des techniciens des PTT », elle déclare qu'elle le considère « comme un statut de transition, [...] comme une première étape [...] cela signifie donc que de nouvelles luttes éclateront », et, lors du vote, elle s'abstient<sup>(4)</sup>.

### La deuxième étape

Elle ne tarde pas à s'engager. Dès février 1972, la lutte reprend. Un an après le comité technique paritaire, le décret

d'application du statut est publié le 25 mai 1972.

Le 28 septembre la CGT, la FNT et la CFDT demandent l'alignement immédiat sur le statut de la DEFA. Le 3 novembre, c'est la 1<sup>re</sup> des **12 grèves catégorielles** de la 2<sup>e</sup> étape (21 grèves depuis mars 1970). Ces luttes vont conduire à une augmentation de la prime de technicité de 75 % lors de la grève de 1974 et, le 22 décembre 1976, à un 2<sup>e</sup> statut considéré comme « un acquis considérable »<sup>(5)</sup>. Malgré ce succès, la CGT s'abstient à nouveau, car il n'y a pas l'alignement sur le statut de la DEFA.

3. François BRIAND, op.cité page 30.

4. Pour le détail du contenu du statut, voir l'op. cité. A noter que les CTMC seront intégrés dans ce statut. Le corps du dessin n'y sera pas intégré. Hors statut, le principe, suivi d'effet, du passage en catégorie B de tous les AI (catégorie C) qui le souhaitent, est acquis. Il y a peu d'exemple dans la Fonction publique d'un corps passant en totalité dans une catégorie supérieure.

5. Henri DUROU, op. cité page 109.

À partir de cette date, le recentrage de la CFDT, qui se prépare, et le rapprochement FNT-CFDT, vont conduire, en 1978, ces deux organisations à refuser les actions catégorielles avec comme réponse : « *les techniciens sont servis, on arrête* »<sup>(6)</sup>. C'en est fini de la bataille unitaire des techniciens.

### Pour conclure

Le bilan de cette bataille, qui a duré 8 ans avec un temps très fort en 1970/71, c'est d'abord un succès qui valide la démarche syndicale dont la CGT a été le moteur. Des actions sur un objectif précis, bien identifié, qui permettent de rassembler des salariés et des fédérations ayant des comportements et des buts différents. Des grévistes à tous moments décideurs de l'action, les structures fédérales étant là pour informer, animer, proposer et servir le mouvement, mais aussi éviter de porter dans la bataille ce qui peut diviser. La CGT s'est appuyée sur le mouvement pour le faire grandir, au rythme souhaité par les grévistes, en même temps que la prise de conscience sur

les enjeux. « *Prélude au syndicalisme rassemble* », écrira Elyane BRESSOL, présidente de l'IHS CGT.

De plus, la bataille sera formatrice pour les militants de la CGT engagés dans l'action. Des dizaines sont devenus des responsables départementaux ou fédéraux ou encore responsables d'UL et d'UD.

### Succès revendicatif, mais aussi succès CGT<sup>(7)</sup>

Les dangers exprimés au début de la bataille par le Bureau fédéral ne se sont pas concrétisés. Ces interrogations et appréciations exprimées font partie du débat, elles existent dans toutes les organisations, elles peuvent empêcher les bons choix, freiner l'action, ou bien permettre d'aller de l'avant.

C'est ce qui fut décidé par la Fédération lors de la bataille des techniciens.



À mesure que la lutte se développait, les interrogations du début se sont estompées et toutes les catégories, notamment celles des télécoms, se sont intéressées à la lutte sans toutefois s'engager.

C'est le constat de la bataille et de ses limites. Mais au total, cette lutte fait partie de celles qui ont fait grandir notre Fédération.

Serge LOTTIER

6. C'est en 1976 que Raymond BARRE, premier ministre déclare : « *Fini les réformes catégorielles* »

7. Comme en témoignent les résultats aux élections des représentants du personnel :

– mars 1974 : CGT : 36 %, FNT : 26,91 %, CFDT : 21,54 %

– mars 1977 : CGT : 36,85 %, FNT : 24,52 %, CFDT : 24,40 %

## Une étude fouillée et honnête des télécoms en France entre 1974 et 1981

Ce livre de 600 pages est une référence incontournable sur l'histoire du

« rattrapage » du téléphone en France pendant les années 1974/1981. Il est une source de souvenirs et de réflexions pour ceux et celles qui ont participé à ce grand chantier. Certes, il n'analyse pas le contexte politique et économique du moment. Mais la description des faits, la confrontation des points de vue des acteurs politiques, administratifs, syndicaux montre bien le positionnement de chacun. Le sujet est vaste complexe où s'enchevêtrent les innovations technologiques, la redéfinition du rôle de l'industrie des télécommunications orientée vers un pôle plus national à vocation compétitive sur le plan mondial. Obligé de développer ce plan de rattrapage dans le cadre d'une administration dont le conservatisme est décrié. Il démontre pourtant qu'il est possible qu'une administration, avec du personnel fonction-

naire, est capable de mettre en place un projet ambitieux. Certes tout ne fut pas idyllique. On constate que sur différents sujets nous ne nous étions pas trompés : par exemple le surcoût des sociétés de financement, la surfacturation des industriels, la puissance de la multinationale américaine ITT jusqu'en 1978, les tractions politico industrielles sur les choix de matériel, la résistance syndicale à la séparation que ce "bond en avant" va fissurer, etc. D'ailleurs cette poussée séparatiste sera à l'ordre du jour dans tous les syndicats, les partis politiques en vue l'élection présidentielle de 1981...

Les rapports sociaux, sont surtout abordés à partir des témoignages de responsables syndicaux. La CGT est peu citée sur ses positions de fond, par contre sa démarche vis-à-vis de la DGT, sur les revendications du personnel, est plus détaillée. Il apparaît que les autres parlants sont plus consensuels, la CFDT parlant de "pacte social" avec la DGT.

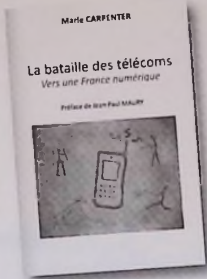
L'auteur nous trace la vision qu'avait Gérard THÉRY de l'avenir des télécoms.

Après la séparation, dont il était un fervent partisan, il voyait une nébuleuse de sociétés de télécommunications sous la tutelle d'une société mère "France télécommunications" rattachée à un ministère chargé des communications englobant l'Information et la Poste ! Un "libéral jacobin" en quelque sorte ! Il y a du Nora Minc dans ce choix. Quand au management et ses rapports avec les syndicats, il avait une démarche très pragmatique en prenant appui sur le rapport de force.

Enfin, et ce n'est pas la moindre de ses qualités, il y a dans ce livre un av et vient permanent entre les faits, leurs analyses, et les témoignages de multiples acteurs, cela donne de l'épaisseur humaine à ce livre très intéressant à lire.

S L

L'auteure Marie CARPENTER est diplômée de l'université de Dublin, professeure de stratégie à Télécom Ecole de management. On peut se procurer son livre aux Editions Economica, 49 rue Héricart 75015 Paris. Prix 35 €.



# Recherche de documents sur le service des lignes

Notre ami Serge DERLOUGHIAN travaille sur les luttes locales et nationales au service des lignes, en particulier sur la bataille des indemnités.

Il manque dans les archives fédérales tous les courriers fédéraux des années 1974-1975 et 1976

+ les comptes-rendus des réunions de la Commission Nationale des Lignes pour les mêmes années.

Si vous possédez des exemplaires ou une collection de ces archives et des documents départementaux qui concernent ces luttes pouvez-vous les confier à :

**IHS-CGT Ardèche**  
**25 avenue de la gare**  
**BP 428**  
**07004 Privas Cedex.**

Ou bien les scanner et les transmettre sur la messagerie :

**sergedrg@laposte.net**

Merci pour ce que vous pourrez faire.

## IHS : un mois de mai bien chargé

**Les 12 et 13 mai :** 5 membres de l'IHS ont participé au colloque de la FNARH sur le thème "Postes et télécommunications entre public et privé jusqu'en 1990". Une initiative qui ouvre la porte à la poursuite du débat sur cette question fondamentale pour l'histoire des PTT au 20<sup>e</sup> siècle. Deux contributions de l'IHS ont été présentées. Nous les publierons dans des prochains numéros du Relais.

**Le 19 mai** s'est tenu le colloque sur le métier des receveurs organisé

par l'IHS et les anciens et anciennes membres de la commission nationale des receveurs de la Fédération à Fournols dans le Puy-de-Dôme. Le coordonnateur André BRANGEON a souligné que ce colloque était le premier concernant le personnel de la Poste. Ce fut l'occasion de rappeler combien notre IHS était attaché à des travaux historiques diversifiés. 66 présents, une quarantaine de receveurs, 4 secrétaires généraux de la Fédération ! (l'actuelle étant excusée pour cause de conseil national). Un riche

débat où la réflexion historique s'est enrichie d'anecdotes savoureuses, où l'émotion était dans la salle lors des témoignages sur les agressions et les sanctions injustifiées. Le tout s'est terminé dans une ambiance festive à l'image de celles du temps passé. Nous reviendrons sur ce colloque dans le prochain N° du Relais.

**Les 24/25/26 mai** participation aux journées d'études de l'IHS confédéral CGT, aux Morillons. Echanges sur l'activité des instituts, conférences sur "L'histoire de l'extrême droite en France de 1789 à nos jours", et sur "Marx, ses rapports avec l'histoire". Constat : s'exprime de plus en plus le besoin de connaissance de l'histoire sociale parmi les syndiqués, donc besoin "d'élargir notre travail en faisant la preuve que cette histoire est indispensable et utile au présent" dira la présidente de l'institut Elyane BRESSOL.



Le colloque des receveurs de Fournols

### Disparition d'un grand Résistant et militant de la CGT

Nous avons appris le décès de notre ami **Maurice GASTAUD**, résistant, militant fédéral et confédéral. Nous avons eu l'occasion de l'honorer lors de la remise de sa légion d'honneur en 2005 (voir l'article de Jean Claude LOURDEZ "le relais Juin 2005").

### Le conseil d'administration de l'IHS, après l'Assemblée Générale de 2011

BISAULT Maurice
BOUCHE Bernard
BOURGEOIS Patrick
BRIAND François
<b>CROS Yvette</b> (Trésorière)
DELECOLLE Alain
<b>DESSEIGNE Maurice</b>
<b>DUPUY Emile</b>
DUYNISLAEGER Colette
<b>FRANCOIS Thérèse</b>
FUSTINI Francis
<b>GAILLARD Michel</b>
GAUTHERON Alain
GIBELLINO Françoise
GILLES Robert
GUIBBERT Raphaël
<b>JACQUET Yveline</b>
KLOWSKOWSKY Christian
<b>LAFFAIT Hélène</b>
<b>LEDOUX Danielle</b>
LE PESSOT Jean
LHOMME Pierre
<b>LOTTIER Serge</b> (Président)
<b>LOURDEZ Jean Claude</b> (Secrétaire Général)
MANGIAPANE Sylviane
MAS Serge
<b>PERRAUDAT Michèle</b>
PINEAU Michel
RAGONNEAU Joël
ROYER Claudette
SCHWARTZ Colette
TACET Michel
TAUPIN-PALAYRET Aurore
VAREILLE Michel
ZAGANIACZ Paulette
<b>Commission de contrôle financier</b>
SOULARD Geneviève
FRANCHI Thierry
RENARD Philippe

NB: en gras les membres du bureau.